



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.3

Numéro de la demande : 2022-0945
Demande : Modification des propriétés chimiques du produit du système intégré (PSI) – Spécifications
Produit : Herbicide glufosinate-ammonium de qualité technique
Numéro d'homologation : 23178
Principe actif (p.a.) : Glufosinate d'ammonium
Numéro de document de l'ARLA : 3388726

But de la demande

La présente demande visait à modifier le formulaire de déclaration des spécifications du produit afin d'élargir les limites certifiées d'une impureté dans l'herbicide glufosinate-ammonium de qualité technique.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Nom commun : glufosinate-ammonium
Nom chimique de l'IUPAC* : ammonium [(3*RS*)-3-amino-3-carboxypropyle]méthylphosphinate
Nom chimique CAS† : 2-amino-4-(hydroxyméthylphosphinyl)butyrate d'ammonium

* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

L'herbicide glufosinate-ammonium de qualité technique présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide cristallin blanc
Concentration nominale	95,5 %
Odeur	Légère odeur piquante
Masse volumique	1,4 g/mL
Pression de vapeur	< 0,1 mPa (20 °C)
pH	7,0 (solution à 1 % p/v)
Solubilité dans l'eau	1 370 g/L (22 °C)

Propriété	Résultat
Coefficient de partage <i>n</i> -octanol/eau	Log K _{oc} < 0,1 à pH 7

Les données chimiques requises pour l'herbicide glufosinate-ammonium de qualité technique ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluation sanitaire

La modification demandée de la limite certifiée supérieure pour une impureté ne devrait pas modifier la toxicité du produit; par conséquent, aucune donnée toxicologique n'était requise.

Aucune évaluation de l'exposition alimentaire ou professionnelle n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation environnementale et estimation de la valeur

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour modifier le formulaire de déclaration des spécifications de l'herbicide glufosinate-ammonium de qualité technique.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2817878	2017, Glufosinate ammonium Description of the Manufacturing Process of the Technical Grade Active Substance (Specification No. 102000031195), DACO: 2.11,2.11.1,2.11.2,2.11.3 CBI
3326425	2021, Composition analysis of multiple batches of Glufosinate-ammonium 95% TC (BAS 1000 H), DACO: 2.13.3 CBI
3362859	2022, Deficiency Response Re: Glufosinate Ammonium Technical Herbicide, containing glufosinate-ammonium, TGAI; Submission Number: 2022-0945, DACO: 2.13.3 CBI

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9